

ÉQUIPES PROJET « CONFÉRENCES »

Karine Leuvrey et Olivier Cléach

Chaque groupe travaillera, en parallèle, sur les trois thématiques suivantes :

- 1) Les demandeurs d'asile
- 2) Les mineurs non accompagnés (MNA)
- 3) L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiatriques.

L'évaluation consistera en l'élaboration d'un dossier autour de ces trois thématiques.

A minima, ce dossier (sous la forme d'un écrit structuré, entièrement rédigé) comprendra :

- 1) La délimitation et la présentation du sujet
- 2) Une revue de littérature sur le sujet (qui rendra compte des recherches bibliographiques et sitographiques que vous aurez effectuées)
- 3) La problématique (questions / énigmes et enjeux – professionnels, sociaux, éthiques, politiques... – posés par chaque thématique)
- 4) Le positionnement de l'éducatrice spécialisée par rapport à ces thématiques (rôle de l'éducatrice spécialisée en l'espèce, modalités de la prise en charge, quels établissements spécialisés ou non, quels types d'accompagnement...)
- 5) Une conclusion
- 6) La préparation d'un certain nombre de questions à poser le jour J en vue d'animer la conférence.

Chacun de ces points doit être renseigné pour les trois thématiques. Ces différentes parties doivent être bien identifiées dans vos réponses, pour les trois thématiques traitées à la suite.

CONSIGNES :

- le dossier doit être entièrement structuré, rédigé, paginé et contiendra un sommaire. Dans le nom du fichier (ODT, DOCX et PDF, exclusivement), figureront les **noms des membres de l'équipe**. La liste des noms figurera également dans le fichier lui-même sur la page de garde.
- nous vous demandons un travail de groupe, groupes que vous constituerez vous-mêmes, **en amont**, afin de pouvoir travailler sur les thématiques le plus tôt

possible : **deux** groupes de **6** personnes et **un** groupe de **7** personnes. Chacun des groupes **travaillera sur les 3 thèmes** (les modalités de fonctionnement du groupe projet sont laissées à votre libre appréciation). Pour ce travail, vous bénéficierez de deux séances formelles de 2 h, animées par M. Cléach (séance 1) et par Mme Leuvrey (séance 2). Les dates des séances vous seront indiquées sur votre emploi du temps. Le reste du temps, vous travaillerez en autonomie. Chacune devra faire sa juste part du travail.

N'hésitez pas à illustrer vos propos en prenant appui sur vos expériences de stage (donner des exemples).

Le dépôt de votre travail se fera sur UniversiTice (**exclusivement**) au plus tard le 14 mai 2025 (12 h 00). Il n'y aura pas de prolongation, les conférences arriveront assez rapidement après. Une seule personne désignée par le groupe effectuera ce dépôt (une fois la tâche effectuée, elle n'oubliera pas de prévenir ses collègues pour les rassurer). Nous devrions donc avoir **trois dépôts** maximum dans vos groupes respectifs créés à cette fin sur UniversiTICE.

Vous devrez impérativement citer toutes les sources mobilisées pour confectionner votre dossier (cours – en précisant lequel et le nom de l'enseignant –, sites internet, ouvrages, articles, coupures de journaux ...), selon les règles de l'art (cf. le document sur le référencement bibliographique distribué au semestre 5). À l'exception du point 2, la mobilisation devra se faire au moment où les références sont utilisées (sous forme de notes de bas de page, par exemple).

L'ensemble de ces étapes ne doivent pas être confectionnées à l'aide d'une quelconque intelligence artificielle. Votre dossier doit être également exempt de plagiat... En déposant votre dossier sur universiTICE, vous vous engagez sur l'honneur, personnellement et de manière collective, à respecter ces restrictions.